



*** **Journal Communal** ***

Publication - Rédaction : Pascal Devars, Monique Chollet

Lettre du maire

Chers administrés, chers amis,

Déjà ce deuxième numéro de votre journal communal de la nouvelle équipe municipale, lien très important dont je constate l'intérêt que vous y portez, ne serait-ce que pour vous informer et prendre connaissance des différentes actions menées par le conseil municipal.

- Première incidence, la pandémie de la COVID qui sévit toujours et nous oblige à rester très vigilants, car même si nous habitons en milieu ouvert, cela n'empêche pas le virus de se promener insidieusement : nous allons certainement devoir l'affronter jusqu'au printemps voire l'été prochain. La conséquence est que tous les événements rassemblant du public, toutes les manifestations communales et autres, les réunions d'élus... ont été remis en cause, reportés, même annulés.
- La vie continue tout de même, il faut avancer, gérer le quotidien comme l'avenir que nous devons aborder avec un certain pragmatisme tout en ayant une attention particulière envers nos aînés ainsi que nos actifs qui rencontrent pour certains de grosses difficultés vu le ralentissement économique lié aux conditions actuelles.

Dans ce même contexte, le Conseil Municipal a donné son aval pour exonérer les loyers d'octobre à décembre 2020 de notre épicerie locale pour lui permettre de passer un mauvais cap.

- Nous espérons commencer « enfin » les travaux de l'assainissement de Fontaines courant du printemps prochain....
- Les travaux de rénovation du logement de la poste débuteront début janvier, le conseil municipal ayant retenu les artisans. Le montant final s'élève à 10 619 euros hors taxes.

- Autre issue favorable après négociation avec le Conseil Départemental pour mettre fin à la convention qui nous liait mais devenue caduque, le délai de dix ans étant dépassé. Nous pouvons donc offrir un prix plus attractif du terrain à bâtir au m² : une baisse a déjà été consentie en réunion du conseil municipal passant de 14,85 € à 10 €/m².
Le rond-point ou terre-plein entre les deux lotissements a été supprimé pour un montant de 4 500 € HT.
- Concernant les routes communales, la décision de restaurer des parties entières de voies a été prise plutôt que de faire du point-à-temps partout.

Vous avez pu constater, pour ceux qui y ont prêté attention, notre commune est maintenant connue dans notre territoire grâce à l'initiative de Madame de Vilmorin et des Amis de la Ligerie : une plaque commémorative à la mémoire du Général de Gaulle ayant passé une partie de son enfance dans ce domaine, y a été apposée. Cet événement fut largement médiatisé par la télévision, les radios, et le journal Sud-Ouest. Merci à tous ceux qui se sont mobilisés pour cet hommage.



Maintenant je viens au nom du Conseil Municipal et du personnel communal vous souhaiter de passer des fêtes dans un monde meilleur, sachant qu'il nous sera nécessaire de rester vigilants tout en respectant ces moments festifs de Noël et de Nouvel An.

J'espère que ces moments en famille vous apportent du bonheur, de l'espérance et l'envie de vous projeter vers l'avenir.

Tous mes vœux de santé, de réussite et de bonheur à vos proches, à vos amis, et que 2021 soit une belle et grande année.

A bientôt,
Pascal.



Some words for English people leaving in Champagne et Fontaines.

I wish you and your families a Merry Christmas and a Happy New Year.

I hope that the pandemic will be fought for this new year and that you will have a normal life.

Keep hope for the future.

See you soon.

**Particuliers, professionnels, associations, collectivités ...
Tous les producteurs de déchets doivent s'enregistrer auprès du
SMD3 pour continuer à bénéficier du service public !**

Pourquoi faut-il s'enregistrer ?

- Pour obtenir la carte qui permet :
 - De déposer ses Ordures Ménagères (sacs noirs) dans toutes les bornes du département équipées de contrôles d'accès
 - D'accéder à toutes les déchèteries du département
- Pour appliquer le forfait adapté à votre foyer et éviter une éventuelle facturation du forfait maximum

Comment s'enregistrer ?

- En appelant le Service Usagers du SMD3 au 09 71 00 84 24
- En remplissant le formulaire en ligne sur smd3.fr
- Par retour du formulaire papier et de l'enveloppe T remis en boîte aux lettres



Le Service Usagers du SMD3 est votre interlocuteur privilégié pour :

- Vous enregistrer en tant qu'utilisateur
- Informer d'un changement : déménagement, personnes composant le foyer, etc.
- Signaler un problème : carte perdue ou défectueuse, dépôt sauvage, points d'apports volontaires détériorés, etc.
- Obtenir des explications relatives à la facturation, à la réduction des déchets, etc.
- Répondre à toutes les questions pratiques



09 71 00 84 24
(appel non surtaxé)
service.usagers@smd3.fr
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 16 h 30
smd3.fr

Votre attention, SVP :

Les services municipaux seront fermés du 24/12/2020 au 04/01/2021

Horaires d'ouverture de la MAIRIE

TEL 05 53 91 01 84

Mardi - Mercredi 9h00 – 12h00

Vendredi de 14H à 18H.

Mairie fermée le lundi, le jeudi et le samedi.

Sur rendez-vous uniquement : le lundi après-midi et le samedi matin (permanence d'un élu).

Site officiel de la commune - www.champagne-et-fontaines.fr sur lequel vous trouverez tous les « Champlumes » et les comptes rendus des réunions du conseil municipal (onglet Mairie).

AGENCE POSTALE COMMUNALE de 9 h 30 à 12 h 30

TEL 05 53 90 45 22 - Retrait des sacs poubelles à l'Agence Postale.

Infos Pratiques

- N° des urgences : **POMPIERS** 18 ou 112

SAMU 15

POLICE-GENDARMERIE 17

Bar-tabac chez DÉDÉE ouvert 7 jours sur 7 place du champ de foires à Champagne

PIZZAS à emporter tous les samedis à partir de 18H place du champ de foires à Champagne

TEL 06 74 08 18 42

La Grange au Bois
Chambres & Table d'hôtes



La Grange au Bois
Jovelle - 24320 Champagne et Fontaine
Tél. : 09 60 41 25 11 ou 06 09 93 75 07
www.la-grange-au-bois.com



Domaine de Puytirel 05 53 90 90 88

reine@puytirel.com

www.puytirel.net

facebook.com/puytirel

24320 Champagne et Fontaines

- ◆ 5 chambres d'hôtes et la table d'hôte.
- ◆ Le Restaurant ou le Domaine privatisé, sur réservation pour vos anniversaires, réunions de famille ou de travail, week-end entre amis, etc...
- ◆ Le magasin sur place avec les produits du Domaine, pour le plaisir ou à offrir, sirops, gelées, confitures, jus de pomme, et p'tites sauces végétariennes prêtes à l'emploi...

HUMOUR

Le dessin de Lionel



L'épicerie de Babette et Bruna

Route de villebois, le Bourg de Champagne

24320 CHAMPAGNE ET FONTAINES
lepiceriedebetb@gmail.com

E. Bellet et B. Colin
05.53.91.49.17

Apiculteur récoltant



Laborie Alban et Michelle

Fontaines

24320 Champagne et Fontaine
05 53 90 79 45

alban.laborie@orange.fr